

L'ATTRIBUTION DES NOMS SCIENTIFIQUES DES PLANTES

Dr Prof. KOUAMÉ N'guessan François

Email: fnkouame@yahoo.fr

PLAN

- I. DEFINITIONS
- II. LE DROIT DE L'ATTRIBUTION DES NOMS SCIENTIFIQUES DES PLANTES
- III. LES GRANDS NIVEAUX DES NOMS DES PLANTES
- IV. COMMENT S'ECRIVENT LES NOMS DES PLANTES
- IV.1. Noms de taxons d'après leurs grands niveaux

- IV.1.1. Noms de famille et de ses subdivisions
- IV.1.2. Noms de genre et de ses subdivisions
- IV.1.3. Nom d'espèce et de ses subdivisions
- IV.2. Noms synonymes des plantes
- IV.3. Noms autonymes des plantes
- IV.4. Noms légitimes et noms illégitimes des plantes
- IV.5. Noms de base des plantes

- V. AUTEURS DES NOMS DE PLANTES
- VI. DIFFERENTES CATEGORIES D'ECHANTILLONS OU SPECIMENS DANS UN HERBIER
- VII. NOUVELLES CLASSIFICATIONS (APG) ET IDENTIFICATION DES PLANTES

DUREE

1,5 jour

MODE DE FORMATION

Théorique et pratique

I. DEFINITIONS

I.1. Nomenclature botanique ?

C'est la discipline de droit botanique qui a pour objet de définir et d'édicter les règles permettant de former les noms de taxons des organismes «considérés comme plantes», et de déterminer leur priorité en cas de concurrence

I.2. Taxonomie ou Taxinomie ?

C'est la discipline de la Botanique qui produit l'information scientifique permettant de circonscrire un taxon ou un groupe de taxons

I.3. Adjectif ?

C'est un mot qui se rapporte toujours à un nom ou à un pronom avec lequel il s'accorde en genre (masculin ou féminin) et en nombre (singulier ou pluriel)

II. LE DROIT DE L'ATTRIBUTION DES NOMS SCIENTIFIQUES DES PLANTES

Le Code International de Nomenclature Botanique (CINB ou ICBN en anglais) est l'ensemble des règles et recommandations qui définissent l'élaboration des noms scientifiques attribués aux plantes et autres organismes «traditionnellement considérés comme plantes» Exemples: les Algues, les Champignons

Le Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées (CINPC) est appliqué aux plantes cultivées pour désigner les cultivars, les groupes de cultivars et les chimères de greffe. Les Orchidées ont un code particulier qui s'inscrit dans le cadre général du CINPC.

III. LES GRANDS NIVEAUX DES NOMS DES PLANTES

Les principaux niveaux (rangs) des plantes, par ordre descendant, sont :

- le règne
- l'embranchement ou le phylum
- la classe
- l'ordre
- la famille
- le genre
- l'espèce

IV. COMMENT S'ECRIVENT LES NOMS DES PLANTES

IV.1. Noms de taxons d'après leurs grands niveaux

IV.1.1. Noms de famille et de ses subdivisions

Un nom de **famille** est un **adjectif pluriel** formé à partir du nom légitime d'un genre en remplaçant la terminaison de celui-ci par *aceae*.

Mais les noms suivants, consacrés par un long usage, font exception à la règle et sont corrects :

- **Palmae** (Arecaceae)
- **Gramineae** (Poaceae)
- **Cruciferae** (Brassicaceae)
- **Leguminosae** (Fabaceae)
- **Guttiferae** (Clusiaceae)
- **Umbelliferae** (Apiaceae)
- **Labiatae** (Lamiaceae)
- **Compositae** (Asteraceae)

Un nom de **sous-famille** est un **adjectif pluriel** formé de la même manière qu'un nom de famille mais en employant la terminaison *aceae* par *oideae*

Exemples :

- Papilionoideae
- Caesalpinioideae
- Mimosoideae

- Un nom de **tribu** se forme de façon analogue à celle de la famille mais avec la terminaison *aceae* est remplacée par *eae*

Exemple: Tribu des Drypete*eae* (Pax) Hurus

- Un nom de **sous-tribu** se forme de façon analogue à celle de la famille mais avec la terminaison *aceae* est remplacée par *inae*

Exemples : Sous-tribu des Drypet*inae* Pax

IV.1.2. Noms de genre et de ses subdivisions

- Un nom de **genre** est un **seul mot** au singulier dont la **première lettre** est une **majuscule**
- Il est en italique ou souligné
- Il peut avoir une origine quelconque et même être constitué de façon arbitraire
- Il ne doit pas coïncider avec un terme morphologique courant

- Lorsqu'il est formé de 2 mots distincts, ceux-ci doivent être reliés par un trait d'union.

Exemples :

Akeassia J.-P.Lebrun & A.Stork ou

Ake-assia J.-P.Lebrun & A.Stork

Letestuella G.Taylor ou

Le-testuella G.Taylor

- Un nom de **subdivision de genre** est la combinaison d'un nom générique et d'une épithète subdivisionnaire unis par un terme (**sous-genre, section, série**, etc.) indiquant le rang de la subdivision.
- L'épithète s'accorde en genre avec le nom générique
- L'épithète s'écrit avec la **première lettre en majuscule**.

Exemples

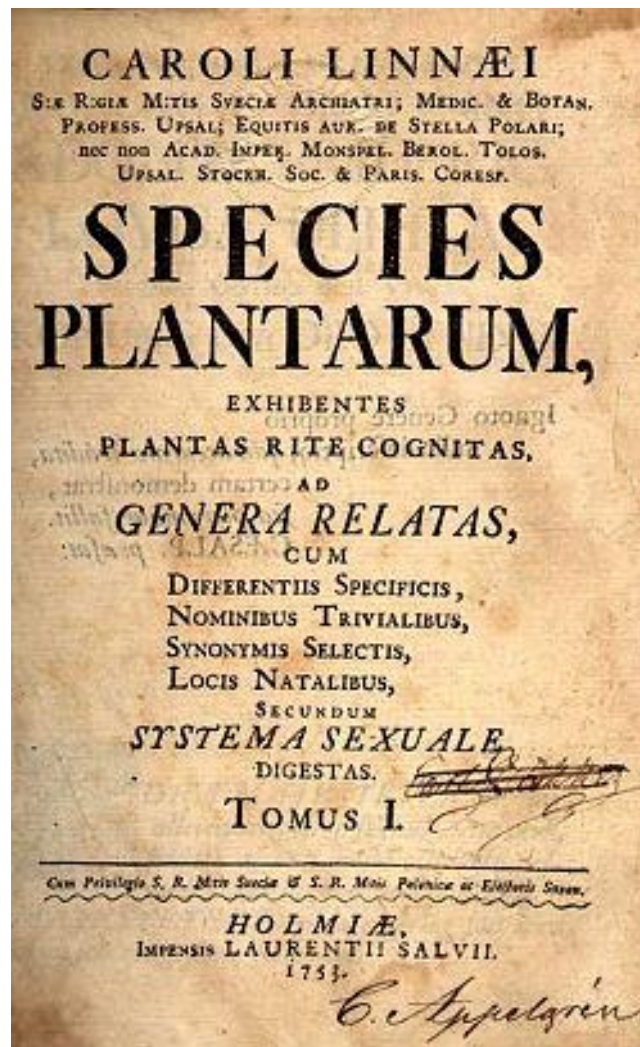
- *Costus* L. sous-genre *Metacostus*
- *Euphorbia* L. section *Tithymalus* Benth. & Hook.f.
- *Sapium* Jacq. sous-section *Pentatinervia*
- *Arenaria* L. série *Anomala*

IV.1.3. Nom d'espèce et de ses subdivisions

- Un nom d'espèce est une **combinaison binomiale** formée du **nom du genre** suivi d'**une seule épithète** spécifique
- Il s'écrit en italique ou souligné
- Si l'épithète comporte 2 ou plusieurs mots, ceux-ci sont combinés un seul ou reliés par un trait d'union (comme le nom du genre)

- L'épithète dans le nom d'une espèce peut avoir une origine quelconque et peut même être formée arbitrairement
- L'épithète ne doit pas répéter exactement le nom générique (**tautonyme**)
- L'épithète est entièrement écrite en minuscule

- Carl Von Linné (1707-1778) a publié, en 1753, dans *Species plantarum*, pour la description de chaque espèce, un **seul mot** qui, combiné avec le nom générique, allait donner une abréviation en deux mots (**description binomiale**)



- Le nom d'un **taxon en dessous de l'espèce** est une combinaison du nom de l'espèce avec une **épithète infraspécifique** précédée d'un terme désignant son rang (sous-espèce, variété, forme)
- Les épithètes des taxons infraspécifiques sont formées comme celles des espèces

Exemples :

- *Agelaea paradoxa* Gilg variété *microcrapa*
Jongkind
- *Antiaris toxicaria* Loes. variété *africana*
C.C.Berg
- *Bersama abyssinica* Fresh sous-espèce
paullinioides

IV.2. Noms synonymes des plantes

- Un **synonyme** est un nom **latin différent** pour désigner une même espèce ou un même groupe d'espèces de plantes
- Tous les noms scientifiques désignant une même plante ou un même groupe de plantes autres que le nom correcte sont des synonymes

IV.3. Noms autonomes des plantes

- Toute publication valide de nom en dessous de l'espèce établit automatiquement un nom qui répète l'épithète spécifique qui devient un autonome
- Même s'il n'est pas mentionné dans la publication,

Par exemple

- La publication de *Salix tristis* Aiton var. *microphylla* Andersson, en 1858, a créé l'autonyme *Salix tristis* Aiton var. *tristis*, publié en 1789.
- Cet autonyme date également de 1858
- Il n'a pas de nom d'auteur
- Son type est celui de l'espèce

IV.4. Noms légitimes et noms illégitimes des plantes

Un nom légitime est un nom correctement établi selon les règles de la Nomenclature Botanique.

Tout nom qui ne respecte pas ces règles devient illégitime.

Exemple de nom illégitime:

Dans un même genre, deux espèces ne peuvent porter le même nom (**homonymie**).

IV.5. Noms de base des plantes

- Le **nom de base** ou **basionyme**, à la suite d'un transfert dans un autre genre ou à un autre rang taxinomique, est le **nom légitime** dont l'épithète spécifique a été retenue pour servir de base à une nouvelle combinaison («*comb. nov.* »).
- Le basionyme est en principe le plus ancien nom validement et légitimement donné à une espèce

V. AUTEURS DES NOMS DE PLANTES

- Le nom de l'auteur et les noms des auteurs d'une publication de nom de plantes peut être donné ou peuvent être donnés au long
- Mais on utilise le plus souvent une abréviation de ces noms
- Les abréviations des noms d'auteurs ne sont ni obligatoires, ni officiellement codifiées

- Il existe toutefois des standards privés, comme l'ouvrage *Authors of Plant Names* de Brummitt & Powell (1992)
- Quand il est ou ils sont abrégé(s), il n'y a pas d'espace entre les prénoms et les noms

Exemple: P.Beauv., C.C.Berg,

- L'abréviation après le nom de l'auteur désigne la filiation et est directement rattaché au nom

Exemples: L.f., Bak.f.

- Si un ensemble d'auteurs publient conjointement le nom et qui en assument la responsabilité les termes « **et** » ou « **&** » sont alors utilisés pour lier les noms de ces auteurs

Exemple: *Berlinia grandiflora* (Vahl)
Hutch. & Dalz.

- Les notations « **ex** » ou « **in** », facultatives signalent que le nom actuel avait été publié par un autre auteur, ou à l'intérieur de la publication d'un autre auteur.

Exemple : *Aphania senegalensis* (Juss. ex Poir.) Radlk.

- Lorsque le genre d'un nom de plante est placé en synonymie, le nom de l'auteur qui l'avait choisi est placé entre des parenthèses précédant le nom de la nouvelle publication de nom.

Exemple: *Albizia adianthifolia* (Schumach.)
W.F.Wright

- En Mycologie, le symbole des deux points encadrés d'une espace « : » entre deux noms d'auteurs indique une sanction de noms publiés
- Pour rechercher des abréviations recommandées, voir les sites www.IPNI.org pour les plantes et www.CABI.org pour les champignons

VI. DIFFERENTES CATEGORIES D'ECHANTILLONS OU SPECIMENS DANS UN HERBIER

Dans un herbier, il y a deux grandes catégories d'échantillons ou spécimens:

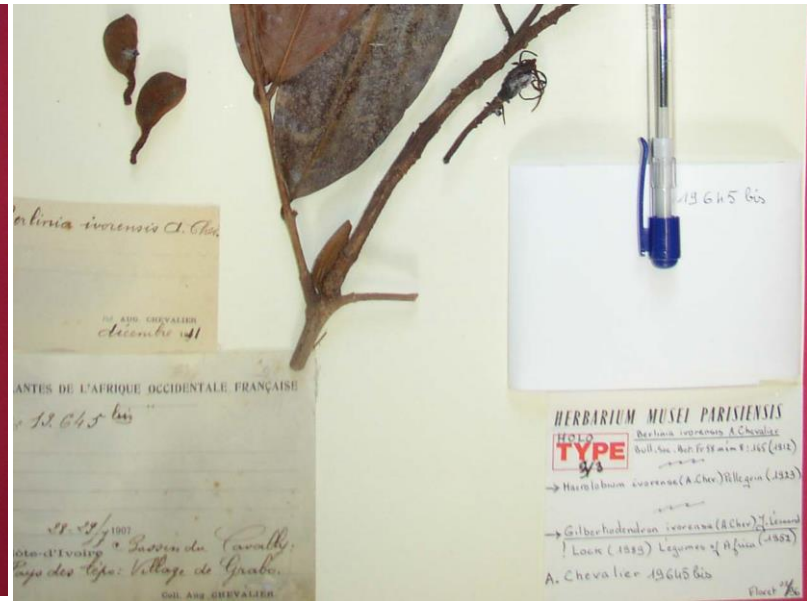
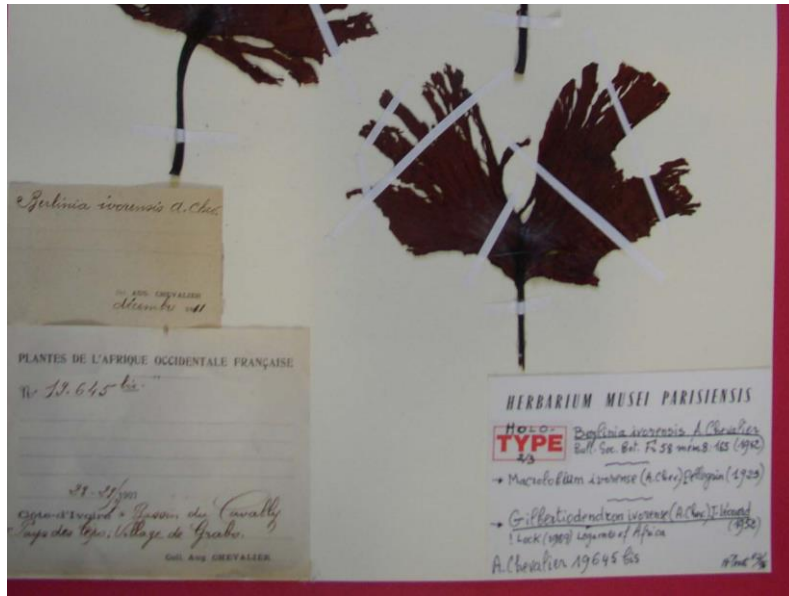
- Les échantillons **ordinaires**
- Les échantillons **types**

- Un **type nomenclatural** (*typus*) est l'élément auquel le nom d'un taxon, qu'il soit correct ou synonyme, est attaché d'une **manière permanente**. Le type nomenclatural n'est pas nécessairement l'élément le plus typique ou le plus représentatif d'un taxon.
- Il y a plusieurs catégories de types nomenclaturaux

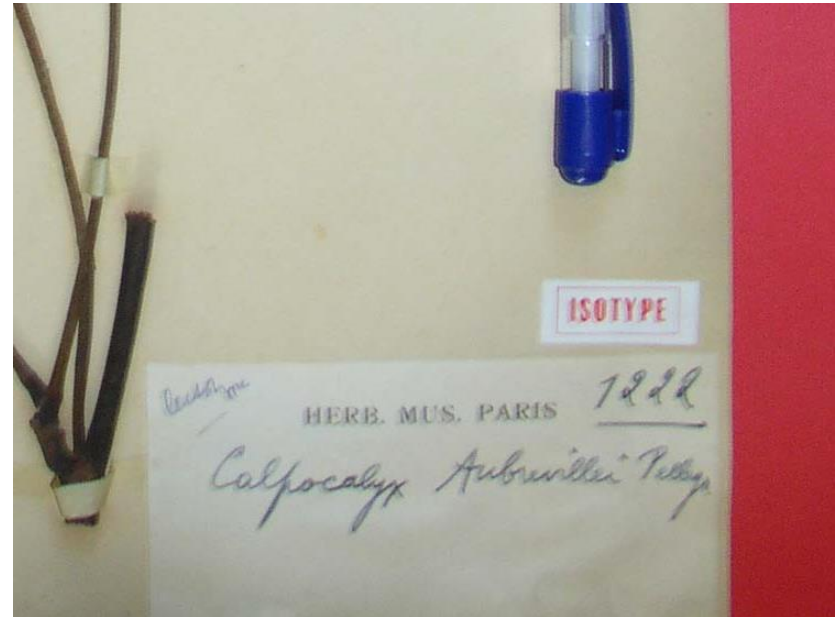
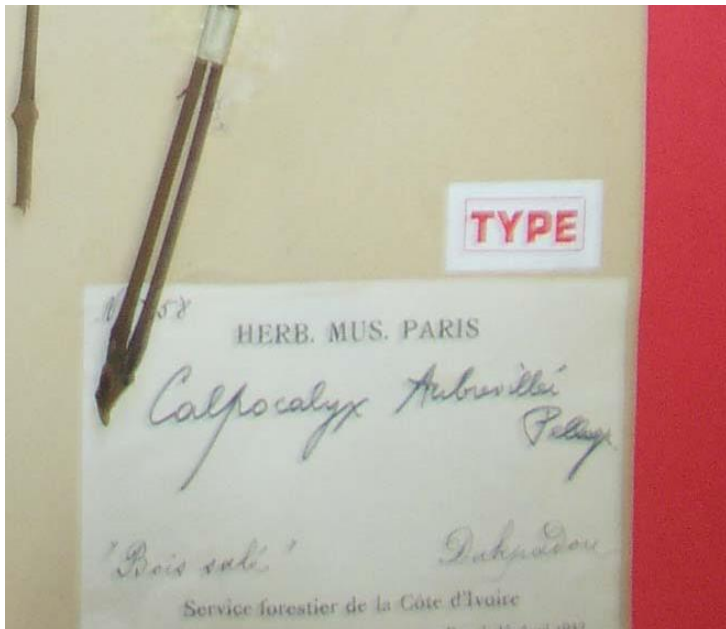
- L'**holotype** du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique est le **spécimen** ou l'**illustration** que l'auteur a utilisé ou désigné comme type nomenclatural
- Le **lectotype** est un **spécimen** ou une **illustration** désigné comme type nomenclatural lorsque l'auteur d'un nom n'a pas indiqué d'holotype, ou celui-ci est perdu ou détruit, ou encore s'il apparaît que le matériel désigné comme type correspond à plus d'un taxon.

- Un **isotype** est un **double quelconque** de l'holotype ; c'est toujours un spécimen.
- Un **syntype** est **un ou plusieurs spécimens** cités par l'auteur qui n'a pas désigné d'holotype ou qui en a désignés simultanément plusieurs comme types.
- Un **paratype** est un spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes si l'auteur a désigné simultanément deux spécimens ou plus comme types.

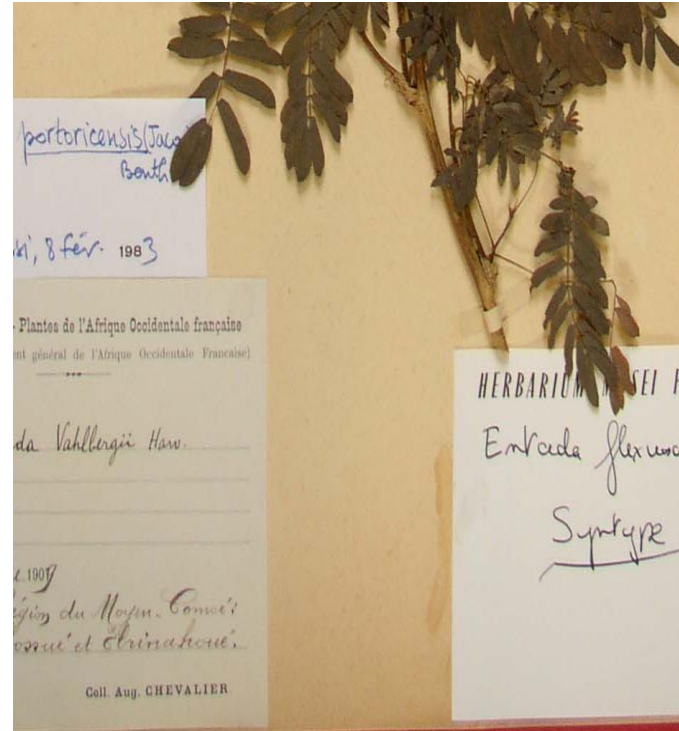
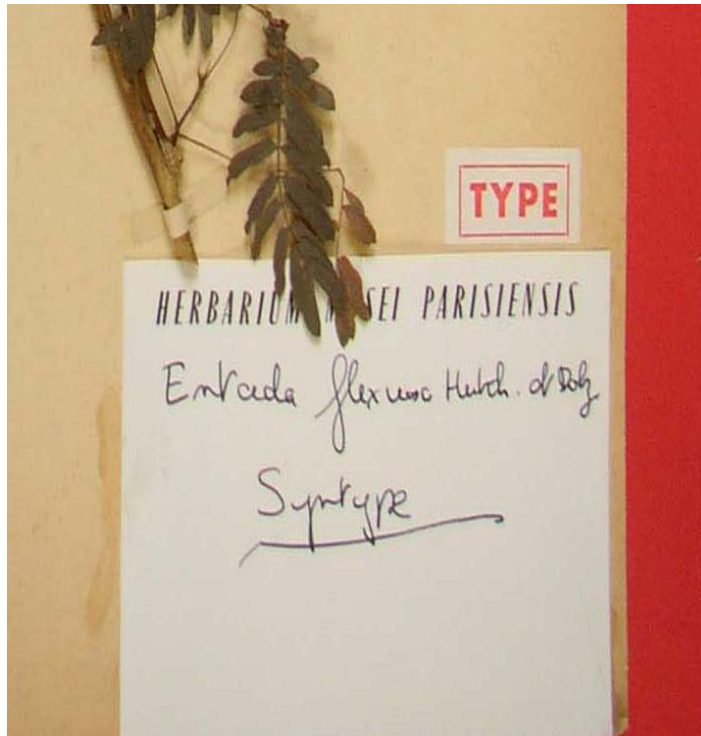
- Un **néotype** est un **spécimen** ou une **illustration** choisi pour servir de type nomenclatural tant que tous les matériaux sur lesquels a été fondé le nom du taxon font défaut.
- Le type du nom d'un genre ou de toute subdivision d'un genre est le type d'un nom d'espèce.



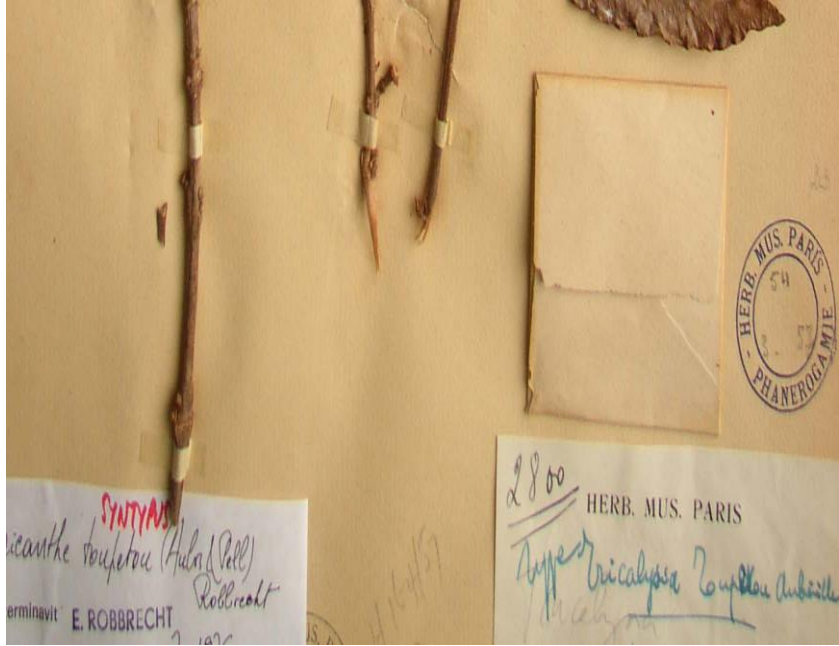
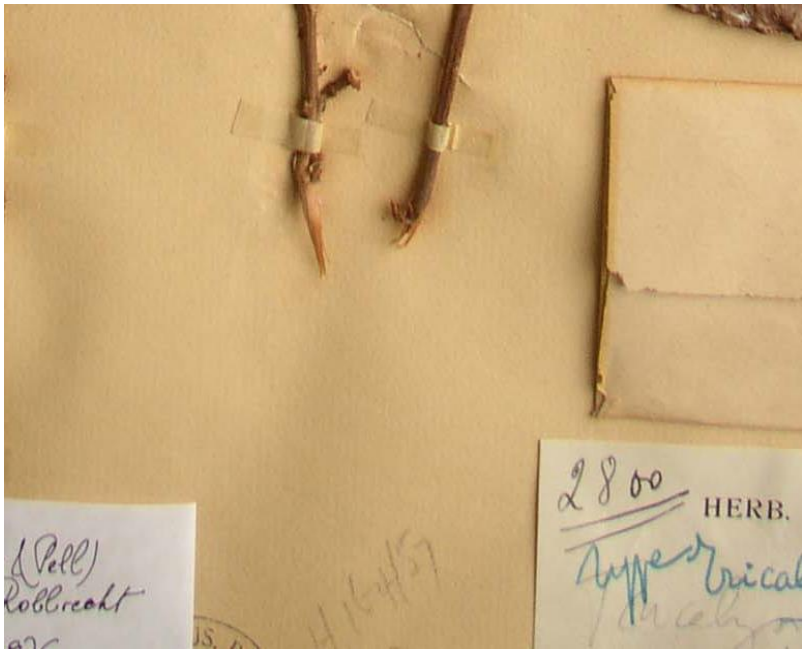
Holotype



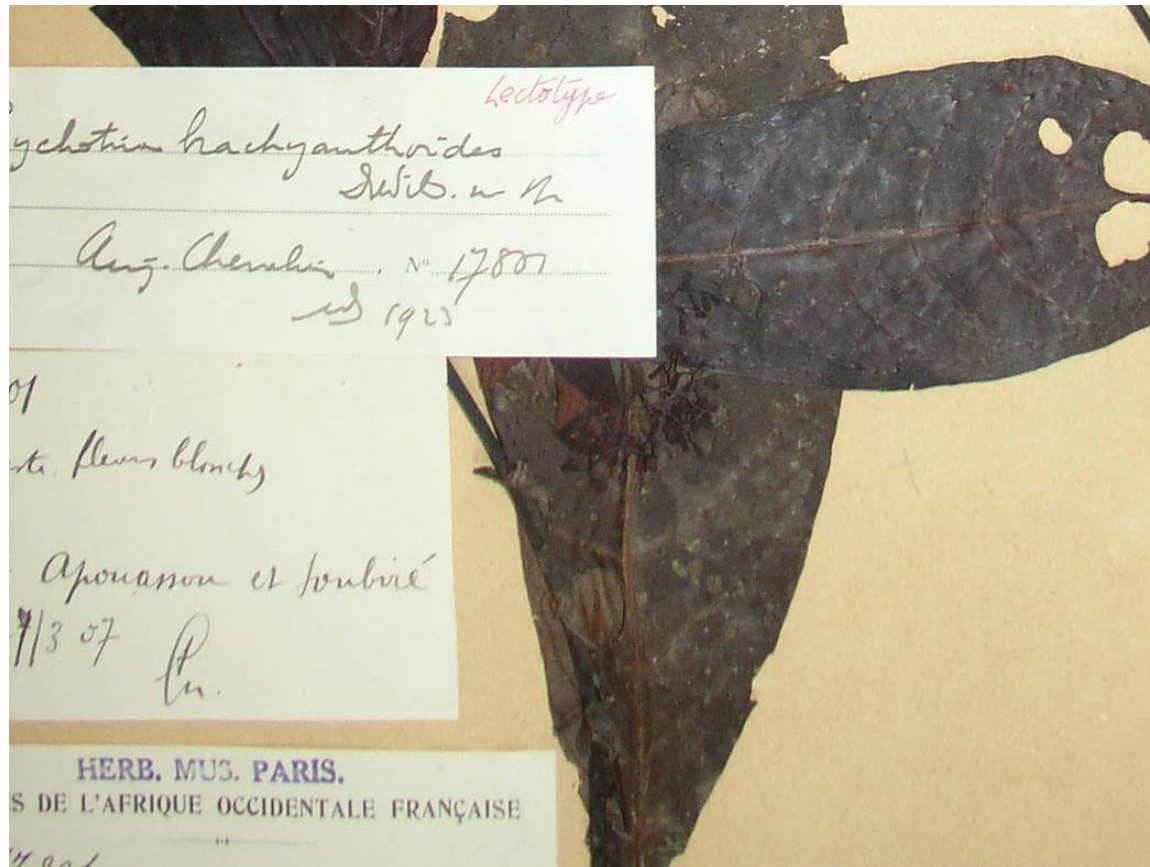
Type et isotype



Type et syntype



Syntype

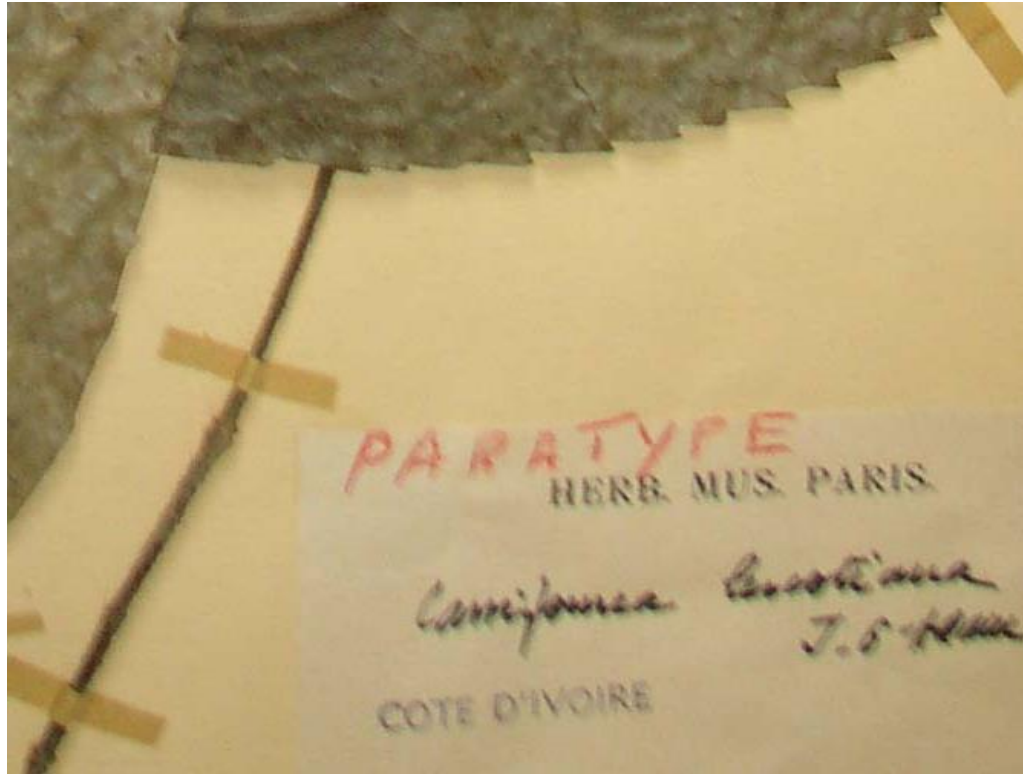


Lectotype
Psychotria brachyanthoides
Swib. n. n.
Aug. Chevroler, n° 17807
juin 1923

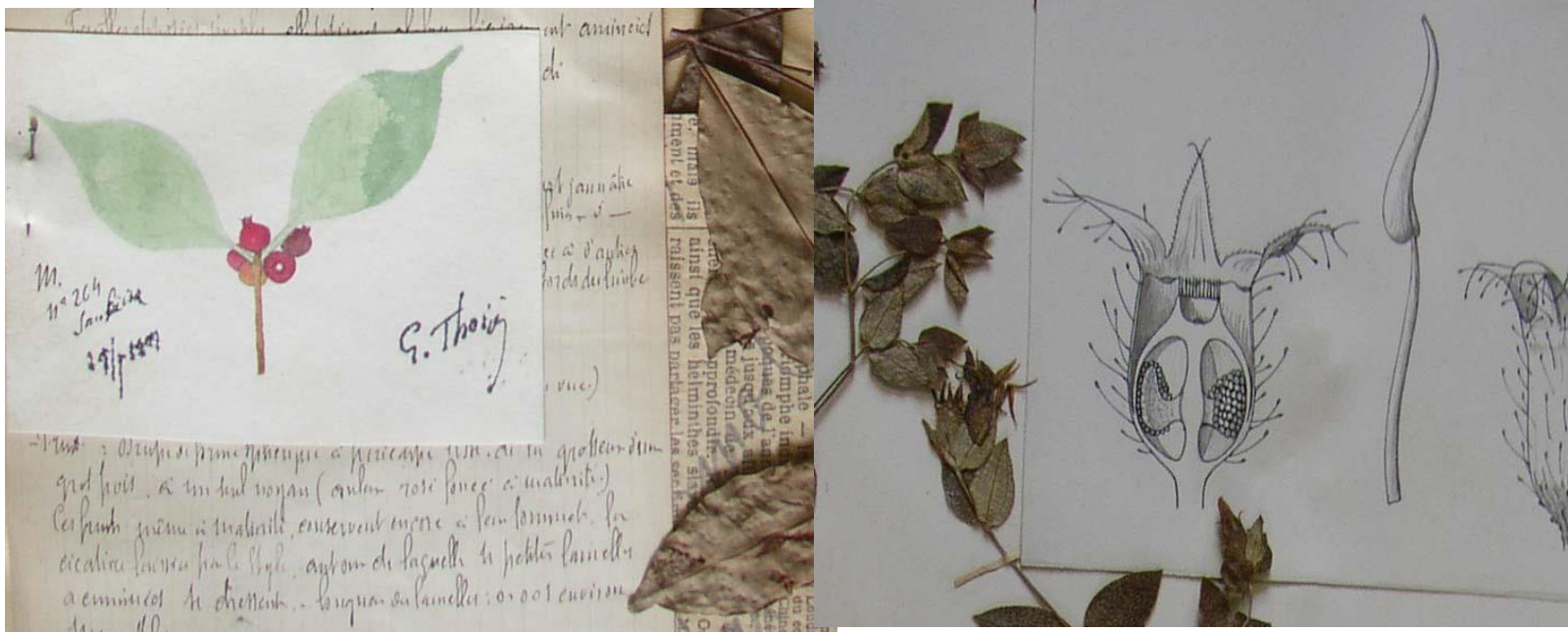
01
ste. fleurs blanches
Aponassou et Poubire
7/3 07 P.
n.

HERB. MUS. PARIS.
S DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
4 001

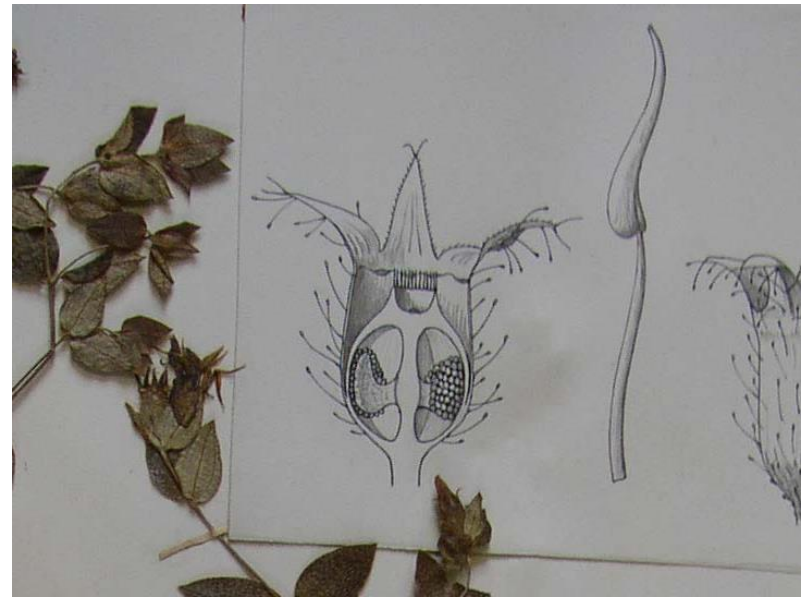
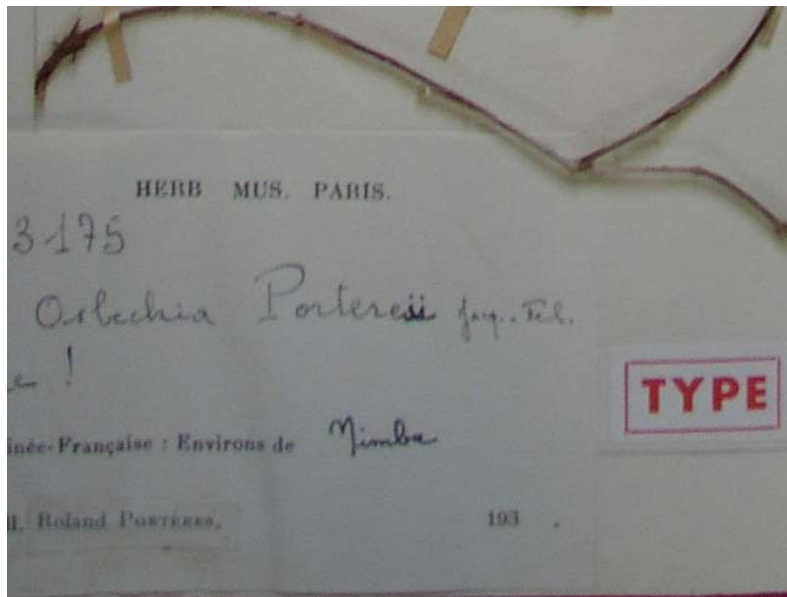
Lectotype



Paratype



Illustrations de type



Combinaison illustration et échantillon type

Chercher dans ipni :

1. les noms des espèces des genres

Chromolaena et *Zanthoxylum*

2. les espèces de la famille des

Burseraceae

3. *Tetrorchidium didymostemon*

Exercice